



NAUTISME & YACHTS

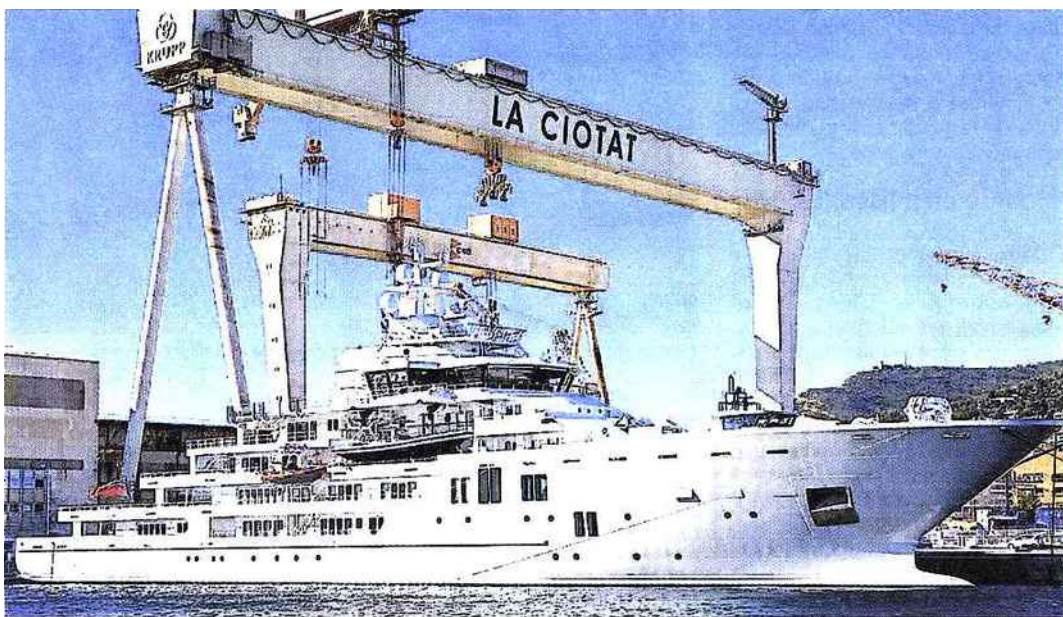
La Ciotat : la pomme de discorde de l'ascenseur à bateaux

Le conseil d'administration de la Semidep a voté le 7 avril un plan de financement pour un ascenseur à bateaux de 4 000 tonnes et des locaux d'ateliers à La Ciotat. Mais cette décision ne fait pas l'unanimité parmi les professionnels.

Situé sur le terre-plein nord, l'ascenseur de la Semidep disposera de cinq places pour des yachts de plus de 80 mètres. C'est sur ce créneau que la société d'économie mixte, qui gère les chantiers de La Ciotat, souhaite se distinguer.

Même si cela ne représente qu'1 % de la flotte mondiale, « Il y a 109 yachts de plus de 80 mètres dans le monde et 34 en construction », argumente Jean-Yves Saussol, directeur de la Semidep. Le projet, évalué à environ 60 millions d'euros, sera financé par les collectivités territoriales, la Semidep, des entreprises privées – dont celles présentes sur le site – et des banques. L'ascenseur doit être ouvert à plusieurs utilisateurs privés, notamment aux chantiers extérieurs à la Semidep.

Problème : cette implantation irrite certains professionnels. « Nous ne sommes pas contre cet



La Semidep veut se concentrer sur les yachts de plus de 80 mètres. Ici, l'« Ulysses », de 107 mètres.

ascenseur à bateaux, mais nous sommes pour un projet structuré, en concertation avec les professionnels du secteur, ce qui n'a pas été fait, regrette Laurent Falaize, président du Riviera yachting network, qui représente les entreprises du yachting. Ce projet est censé être une force de concurrence par rapport à Barcelone : or, celui de Barcelone sera prêt dans trois ans et nous serons en retard lorsque le nôtre arrivera sur le marché. Il faut présenter une offre différente ou complé-

mentaire, comme le projet que nous portons : cette décision est incompréhensible. »

Un frein pour Marseille ?

Étonnamment, le projet fait aussi tousser à Marseille, où la forme n° 1 mesure 175 mètres, où il y a une cabine de peinture et où on recense une forte présence de yachts en cours de refit et 650 emplois directs. « J'attends que pour chaque euro subventionné à La Ciotat, la même quantité soit

versée à Marseille et que les institutionnels agissent sans parti pris, s'agace Gilles Gichet, directeur du chantier Sud marine. Marseille est un site en développement et cette activité apporte beaucoup à la ville. Les volumes de yachts traités dans ces deux villes sont quasi semblables. Il ne faut pas que le développement de La Ciotat soit un frein à celui de Marseille. »

Camille BLEUET